



Communiqué

Volume 29, No.1 June 4, 2025

Ontario Teachers' Pension Plan valuation to be filed

On March 20, 2025, the Ontario Teachers' Pension Plan (the Plan) released its results for 2024. For a twelfth consecutive year, the Plan is fully funded and shows a preliminary funding surplus of \$29.1 billion (as of January 1, 2025).

The Ontario Teachers' Federation (OTF) and the Government of Ontario, as co-sponsors of the Plan, have decided to file the January 1, 2025 funding valuation with the regulatory authorities and to classify the surplus as a contingency reserve. The purpose of the contingency reserve is to reduce volatility in the Plan's funded position and to facilitate stability in Plan members' contributions and benefits.

“Given the economic headwinds Canada is facing due to the ongoing tariff conflict with the United States, OTF is encouraged by the Plan's continued fully funded status and this year's surplus,” said Mike Foulds, OTF President. “In a time of market volatility, earmarking the surplus as a contingency reserve is a prudent move. It strengthens our ability to maintain stable contribution rates and protect member benefits, including inflation indexing, even as external pressures challenge investment returns.”

The Ontario Teachers' Federation is the advocate for the teaching profession in Ontario and for its 160,000+ teachers. OTF members are full-time, part-time and occasional teachers in all the publicly funded schools in the province—elementary, secondary, public, Catholic and francophone.



Communiqué

Volume 29, No.1 4 juin 2025

L'évaluation du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario sera déposée

Le 20 mars 2025, l'administration du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (le Régime) a publié les résultats du Régime pour 2024. Pour une douzième année consécutive, le Régime est entièrement capitalisé et affiche un excédent de capitalisation préliminaire de 29,1 milliards de dollars (au 1er janvier 2025).

La Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (FEO) et le gouvernement de l'Ontario, qui sont les corépondants du Régime, ont décidé de déposer l'évaluation actuarielle au 1er janvier 2025 auprès de l'organisme de réglementation et d'affecter l'excédent à une réserve pour éventualités. Cette réserve vise à réduire la volatilité de la capitalisation du Régime et à favoriser la stabilité des cotisations et des prestations des membres.

« Compte tenu des vents contraires économiques auxquels le Canada est confronté en raison du conflit tarifaire en cours avec les États-Unis, la FEO est encouragée par le maintien du statut entièrement capitalisé du régime et par l'excédent enregistré cette année », a déclaré Mike Foulds, président de la FEO. « En cette période de volatilité des marchés, affecter l'excédent à une réserve de contingence est une décision judicieuse. Cela renforce notre capacité à maintenir des taux de cotisation stables et à protéger les prestations des membres, y compris l'indexation à l'inflation, même si les pressions extérieures pèsent sur les rendements des investissements. »

La Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario est la porte-parole de la profession enseignante en Ontario et de ses 160 000 enseignantes et enseignants. Les membres de la FEO sont des enseignantes et des enseignants à plein temps, à temps partiel et occasionnels qui œuvrent dans toutes les écoles de la province financées par les fonds publics—élémentaires, secondaires, publiques, catholiques et francophones.

Copyright © 2025 Ontario Teachers' Federation, All rights reserved.